

L'Indépendant, 08/04/25

Saillagouse – Georges Armengol, réélu à la tête de la communauté de communes Pyrénées-Cerdagne



Georges Armengol a été réélu à la présidence de la communauté de communes Pyrénées-Cerdagne - Frédérique Berlic

L'élection communautaire en Pyrénées-Cerdagne s'est jouée à deux voix près. Face à Philippe Guisset, Georges Armengol conserve la présidence pour un sixième mandat, après un premier tour marqué par une égalité parfaite entre les deux candidats.

Ce mercredi soir, à Saillagouse, la communauté de communes Pyrénées-Cerdagne procédait à l'élection de son président et de ses vice-présidents, dans un climat d'incertitude rarement observé. Le président sortant, Georges Armengol, brigait un nouveau mandat face à Philippe Guisset, également candidat.

Dès le premier tour, le scrutin révélait un équilibre parfait. Les 36 conseillers communautaires se répartissaient à parts égales, accordant 18 voix à chacun des prétendants. Une configuration qui laissait présager une issue serrée. Il aura fallu attendre le second tour pour départager les candidats. Georges Armengol prenait alors un léger avantage, recueillant 19 suffrages contre 17 pour son adversaire. Président fondateur de l'intercommunalité Pyrénées-

Cerdagne, il est ainsi reconduit dans ses fonctions, entamant un sixième mandat consécutif.

Les vice-présidents sont. 1^{er} VPT : Philippe Guisset (maire d'Estavar). 2^e VPT : Daniel Armisen (maire de Bourg-Madame). 3^e VPT : Anne Barral (maire de Porté-Puymorens). 4^e VPT : Nathalie Deluc (maire d'Osséja). 5^e VPT : Patrice Arro (maire de Latour de Carol). 6^e VPT : Stéphane Ros (maire d'Ur). 7^e VPT : Nathanëlle Sonneck-Museux (maire de Targasonne). 8^e VPT : Raymond Sage (maire d'Enveitg). 9^e VPT : Claude Grau (maire d'Egat). 10^e VPT : Marius Hugon (maire de Porta)